

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2017

**Présents :** Sylvie BURLLOT - Christian PAILLOUX – Gérard GUITTARD – Julien ADAMI – Maïté BAR-BECOT - Maria SENECTAIRE – Marie-Paule CHAZAL – Arnaud LAPRA – Patrice LÉBOUCHARD – Odile VELLETT – Jean-Luc MIOCHE - Thierry VALLEIX – Jacques MANDON-

**Excusés :** Guy GALLAIS (pouvoir à Jean-Luc MIOCHE), Arlette GENDRONNEAU (pouvoir à Arnaud LAPRA).

Secrétaire de séance : Odile VELLETT.

### ORDRE DU JOUR

- 1 Point Communauté de communes
- 2 Point PLU et AVAP
- 3 SIEG modification éclairage public
- 4 Point rencontre ENEDIS SIEG enfouissement ligne HT et EP
- 5 Demande SIVOM (locaux)
- 6 Jours de Lumière
- 7 Informations diverses

#### **1) Point Communauté de Communes :**

Le Maire fait un point sur les différentes réunions de la Communauté de Communes.  
Réunion « Rencontre des Maires le 12 juin 2017 »

**Réhabilitation d'un local à Chadrat :** dans le cadre du Plan Local Habitat, projet au-dessus du local communal, garder le rez-de-chaussée pour « stockage » pour le four à pain.  
Les élus à l'unanimité donnent leur approbation pour lancer une consultation.

**Tourisme :** application mobile déficients visuels et malentendants ; demander à l'O.T. de diffuser les informations sur l'application.

Pessade à revoir pour un meilleur fonctionnement excepté pour l'Accrofun bilan positif  
Maison de Gergovie : déficitaire de 35 000 €, transfert aux élus (groupe de travail composé de 10 personnes dont Christian sur le nouveau fonctionnement).

**Culture Mond'Arverne :** cette année maintien de Scène de Nuits d'Été spectacle gratuit  
- Saison Culturelles maintenue à 3€ pour les enfants, 10 € pour tout public, 8 € pour les chômeurs.  
Afin de favoriser l'insertion sociale à la culture aux familles modestes, l'association Cultures du Coeur Auvergne distribue des places gratuites, distribution également aux différents CCAS des communes.  
- Grands Espaces Littéraires  
- Animations sur l'ensemble du territoire

**Travaux :** Une première commission Travaux a eu lieu le 22 mai 2017.  
Agrandissement aire de covoiturage : les travaux ont débuté

**Patrimoine Bâtiments Bâti** : nouveau Président GENON René

**Tarifs unifiés piscine** : 3 €/enfant scolaire au lieu de 4 €.

**Base nautique** : économie de 20 % pour l'entretien pour les communes des Cheires.

**Portage des repas** : la commune de Vic le Comte ne souhaite pas adhérer à la nouvelle Communauté de Communes, elle désirerait poursuivre son fonctionnement actuel avec la cuisine centrale. Une étude juridique est en cours afin de vérifier si cela est possible.

Sur le plan financier, le coût des portages de repas était maîtrisé sur l'ex-comcom des Cheires, tandis que Gergovie est en déficit sur ce point.

Un cahier des charges vient d'être rédigé afin de lancer un appel d'offres de fourniture de repas pour l'ensemble du territoire (hors Vic-le-Comte).

Il est précisé que depuis le 01/01/2017, un crédit d'impôt sera disponible sur une partie du prix du repas (part du coût dédié à la livraison et aux charges administratives), ce qui peut être un plus pour les personnes ayant recours à ce dispositif.

Proposition cuisine en interne : solliciter le CAPA à Saint Saint Sandoux proximité.

**Commission Finances** : peu de retour

## 2) PLU et AVAP :

L'enquête publique conjointe s'est achevée le 22/04/2017.

Avis favorable sur les deux documents d'urbanisme avec des remarques du public concernant le PLU ainsi que des Personnes Publiques Associées.

Réunion avec le commissaire enquêteur en présence de Thierry, Christian et Sylvie afin de rédiger une synthèse des remarques. Aucune réserve du commissaire enquêteur. Rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France le 2 juin car divergence de points de vue, déplacement sur le terrain. L'architecte des Bâtiments de France demande à ce que le cabinet ARCHIPAT tranche sur les points de désaccord : réunion de la Commission Locale de l'AVAP (CLAVAP) le 14 juin.

2 point de zonage à revoir en non constructibles pour l'ABF

Aucune remarque concernant l'AVAP.

34 remarques pour le P.L.U. : plusieurs demandes sur des zones de jardins pour les changer en zone constructible.

A l'issue de la CLAVAP, finalisation de l'AVAP et envoi à la Préfecture pour accord.

Puis la création de l'AVAP sera entérinée lors d'un prochain conseil municipal.

## 3) S.I.E.G. : modification éclairage public rue de la Pougère à Chadrat et Allée des Marronniers :

Rue de la Pougère à Chadrat suite aux travaux réalisés :

- Déplacement d'un candélabre à proximité du nouveau mur réalisé en pierres sèches,
- Déplacement d'un candélabre suite à la démolition d'un immeuble cadastré ZL 306, appartenant à Monsieur HOSMALIN sur l'immeuble de Madame BORNES, cadastré ZL 230.

Allée des Marronniers : aménagement de l'abri bus place du Fond de Ville : cela nécessite la pose d'un nouveau candélabre. Pas d'achat nécessaire car celui-ci sera fourni par la commune qui en avait un en réserve.

L'estimation des dépenses s'élève à 3 500.00 € H.T. Le S.I.E.G. prend en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50 % du montant H.T. Un fonds de concours de 50 % est demandé à la commune.

L'intégralité du montant TTC revenant à la commune s'élève à 1 750.18 €.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver l'avant-projet des travaux d'éclairage public et de confier les travaux au SIEG.

► Demande du Comité des Fêtes de prolonger l'éclairage public le 24 juin (fête de la musique) et le 01 juillet (Inter/Quartiers) jusqu'à 2 heures du matin demande acceptée à l'unanimité par le conseil

#### **4 Point rencontre ENEDIS SIEG enfouissement ligne HT et EP**

Dépose et remplacement du transformateur du Fond de ville : un groupe de travail constitué de Patrice, Gérard, Thierry, Christian réfléchit au devenir du transformateur de la place du Fond de Ville.

Le nouveau transformateur se situerait derrière l'abri bus actuel place du Fond de Ville ; il est prévu d'abattre 1 arbre qui est en mauvais état.

Demande de la commune enfouissement ligne HT route de Pagnat en coordination avec les travaux d'ENEDIS :

Cela représente 600 mètres environ de fouilles en plus, coût 20 000 € de fond de concours communal à prévoir sur le budget 2018. Une rencontre est prévue très prochainement avec ENEDIS.

#### **5 Demande SIVOM (locaux)**

Actuellement, la mairie de Saint Amant Tallende met à disposition à titre gracieux un local pour le SIVOM. Cette dernière en raison de manque de place souhaite reprendre ce local en septembre.

Le SIVOM se retrouve sans bureau. La commune dispose d'un bureau à louer (ex SMVVA, aile droite de la mairie).

Les 2 autres bureaux ont été loués : un à AMOS et l'autre à Mr DUPRE, architecte. Après en avoir débattu, le conseil municipal donne son accord pour que la commune prenne à sa charge la réalisation d'une ligne téléphonique dans chaque bureau.

L'EFCAT organise une Assemblée Générale le dimanche 11 juin à 11 heures. Guy Gallais qui s'était engagé ne peut finalement pas y assister. Marie-Paule Chazal et Odile Vellet le remplaceront.

#### **6 Les Jours de Lumière :**

Les Jours de Lumière : réunion le mercredi 15 juin, communication aux habitants sur la fermeture concernant la circulation du village pendant les 3 jours de la manifestation. Les horaires sont à définir.

Christian a rendez-vous avec la commandante de Gendarmerie pour faire le point et définir les modalités. En raison du plan Vigipirate, les entrées du village seront fermées avec l'aide de véhicules garés aux entrées.

#### **7 Informations diverses :**

1- Une habitante de Saint Saturnin demande à ce que la municipalité coupe les sapins qui longent le cimetière car les tombes se salissent. Après en avoir discuté, les élus ne sont pas favorables à sa demande. L'élagage ne serait pas non plus approprié car les arbres souffriraient. Le nettoyage sera pris en charge par les employés municipaux.

Il faudrait prévoir de repeindre le portail du cimetière ainsi que les garde-corps de la cour de la mairie.

2-Fontaines à Chadrat : L'évacuation des fontaines fait-elle parti du schéma d'assainissement ? Après vérification, il s'avère que les eaux des fontaines ne sont pas collectées sur l'assainissement. Ces dernières sont canalisées à part, hormis la fontaine rue de Champgrand et la fontaine privée rue de Guzette au droit de la parcelle ZL n°152.

3- SIVOS Ecole de la Monne :

➤ Demande d'autorisation de rassemblement à l'école le 23 juin 2017 : afin de valoriser le travail des élèves, Madame BEAULIEU, la directrice souhaite organiser un moment de rencontre ouvert aux familles, hors temps scolaire.

Certaines inspections de circonscription refusent que soient organisé ce genre de manifestations difficiles à sécuriser dans le contexte actuel de la vigilance attentat. L'inspectrice de la circonscription autorise ces moments de rassemblement d'intérêt pédagogique, à condition qu'ils soient organisés et sécurisés par le Maire de la Commune.

Après en avoir débattu, le Maire donne son accord.

➤ Organisation des rythmes scolaires : possibilité retour de la semaine à 4 jours. Une enquête a été réalisée auprès des parents d'élèves. L'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017 sera soumise au vote du conseil d'école.

Le SIVOS doit s'entretenir avec le CLSH, l'équipe enseignante et les parents.

Plusieurs scénarii sont possibles : si on revient à la semaine de 4 jours le CLSH fonctionnerait toute la journée du mercredi, veiller à maintenir tous les emplois actuels.

L'équipe enseignante représentée par Maïté : le bilan de la semaine à 4jours1/2 mise en place des TAP n'est pas satisfaisant, les enfants sont plus fatigués en fin de semaine.

➤ Pendant les vacances scolaires prévoir les travaux dans la cour d'école.

➤ Implantation du nouveau jeu (la Canadienne).

4-Demande de Julien d'organiser un petit marché le samedi matin, il y a déjà le boucher ; cela fonctionne bien, par contre prioriser les commerçants de notre commune.

5-Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon : Invitation élus et agents le 27 juin 2017 :

Dans le cadre des opérations de lutte contre les pollutions par les produits phytosanitaires et de l'accompagnement des collectivités dans l'adhésion à la charte d'entretien des espaces publics, le SMVVA organise une nouvelle journée technique d'information et d'échanges.

Cette journée a pour objectif d'apporter des informations locales sur le thème de la réduction d'utilisation des pesticides et de partager les expériences, notamment sur l'utilisation des plantes pour la gestion des espaces sans pesticides. La rencontre aura lieu à la grange de Mai.

Intervention de Mr Christophe BRAS de FREDON Auvergne.

6-Une commission finances se tiendra en mairie le 4 juin.

7-Demande de l'association BOOMAYE : possibilité de tenir une buvette jusqu'à une heure du matin, lors du stage de danse organisé les 3 et 4 juin à la grange de Mai. Le conseil donne une réponse favorable à cette demande.

8-Demande d'un particulier de saint- Saturnin à savoir prêt du vidéo projecteur de la commune, pour une conférence « les parias d'Aubenas », à la grange de Mai. Le conseil donne une réponse favorable, du fait qu'il s'agit d'une association qui organise cette conférence, et sous réserve du versement d'une caution de 100 € par le demandeur.

9-Soirée Camping de la Serre le 26 mai à 18h : deux élus seront présents à cette soirée.

10-Thierry VALLEIX informe les élus que des composteurs sont encore disponibles à la communauté de communes. Nouveau : les radiographies sont collectées par le SICTOM. Il évoque aussi l'accès de la commune au label « Terres saines », du fait du « zéro phyto » sur la commune.

La séance est levée à 11 H35.

